

ARCHIVES DROITS DE L'HOMME
Nouvelles de la Section des Archives et des Droits de l'Homme
Numéro 125, Avril 2020
Écrit et compilé par Trudy Huskamp Peterson

Commentaires.

Les peines d'emprisonnement sont raccourcies pour de nombreuses raisons : commuées, graciées, libérées conditionnellement. La pandémie COVID-19 en a ajouté une nouvelle : la permission. Les gouvernements du monde entier, inquiets de la propagation du virus parmi les populations carcérales surpeuplées, libèrent les prisonniers. Ils semblaient avoir l'appui du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, qui a déclaré fin mars que les autorités pénitentiaires devraient "examiner les moyens de libérer les personnes particulièrement vulnérables au COVID-19, parmi lesquelles les détenus plus âgés et les personnes malades, ainsi que les délinquants à faible risque". Les gouvernements l'ont entendu et ont agi à ce sujet.

L'observation de la crise datant d'Avril du Groupe International de Crise montre par exemple que:

- Le président du Cameroun a libéré des prisonniers "pour limiter la diffusion du COVID-19 dans les prisons";
- L'Iran a étendu la liberté conditionnelle aux prisonniers libérés temporairement de mars au 20 mai";
- Le Nicaragua a relâché "1700 prisonniers avant les fêtes de Pâques";
- Le président du Myanmar a "annoncé [la plus grande amnistie de prisonniers] jamais annoncée dans le pays, libérant quelque 25 000 personnes, soit plus d'un quart de la population carcérale totale, très peu de prisonniers politiques inclus", et a libéré "des centaines de Rohingyas détenus qui ont fait l'objet de poursuites judiciaires pour avoir voyagé à l'intérieur du pays sans autorisation", puis "les ont renvoyés dans des camps de déplacés à Rakhine";
- Le président du Somaliland "a ordonné la libération de 574 prisonniers";
- Le Sud-Soudan a ordonné la libération de 1400 prisonniers pour réduire la surpopulation carcérale";
- En Érythrée, le rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme en Érythrée et Amnesty International ont tous deux "appelé à la libération des prisonniers des prisons surpeuplées dans un contexte de pandémie de 574 prisonniers".

<https://www.crisisgroup.org/crisiswatch#overview>

C'est une chose de libérer des prisonniers "réguliers", mais une autre de libérer les personnes accusées de crimes contre l'humanité. Au Chili, dans ce que le Conseil des affaires hémisphériques a déclaré être "un pas en arrière extraordinaire", la Cour d'appel de Santiago "a accordé la libération et la réduction de peines à 17 acteurs d'État reconnus coupables de crimes contre l'humanité perpétrés contre des milliers de citoyens chiliens pendant la dictature de Pinochet". Cela a été immédiatement condamné par des groupes de défense des droits de l'homme, et plus de 100 personnes ont signé une lettre ouverte pour protester contre l'impunité au Chili; ils craignaient que d'autres libérations suivent : "Les législateurs pinochetistes font pression sur le ... gouvernement d'accorder à ceux qui ont plus de 75 ans le bénéfice de l'assignation à résidence, mesures actuellement à l'étude en ce qui concerne le coronavirus". <https://www.eurasiareview.com/24042020-open-letter-with-100-signatures-opposes-release-of-pinochet-era-perpetrators-of-crimes-against-humanity/>

Fin mars 2020, l'Association des avocats de la défense exerçant devant les tribunaux internationaux a exhorté le Mécanisme international des Nations Unies pour les tribunaux pénaux à accorder la libération anticipée ou provisoire aux personnes condamnées à l'emprisonnement par les Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda (TPIY et TPIR) à la lumière de la pandémie de COVID-19. Trois personnes condamnées par le TPIY pour crimes de guerre pendant les guerres des Balkans dans les années 1990 ont demandé une libération anticipée; le président du Mécanisme a rejeté

cette demande, qui a été “applaudie” par les représentants des victimes de la guerre de Bosnie. Un homme reconnu coupable par le TPIR de crimes contre l’humanité et de génocide a fait valoir que “la pandémie de coronavirus exige que la demande de libération anticipée soit accordée sans plus tarder”. Le Mécanisme l’a rejeté également. <https://balkaninsight.com/2020/04/08/hague-court-denies-early-release-to-unrehabilitated-convicts/>; <https://jrad.irmct.org/view.htm?r=246957&s=>

La question a été mise en lumière le 6 avril lorsque l’ancien président tchadien Hissène Habré a bénéficié d’un “congé de 60 jours” de prison au Sénégal où il purge une peine de prison à vie pour crimes contre l’humanité imposée par un tribunal spécial Sénégal/Union africaine. Un juge sénégalais lui a ordonné de rester “chez lui à Ouakam, un quartier de Dakar, et . . . de retourner en prison à son expiration. Une association de victimes du régime Habré s’y est vivement opposée”. <https://www.aljazeera.com/news/2020/04/chad-president-temporarily-released-jail-due-covid-19-200407070630471.html>

Le 29 avril, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion de la vérité, de la justice, des réparations et des garanties de non-réurrence s’est introduit dans cette controverse, publiant une déclaration et des conseils aux gouvernements : “Les mesures urgentes visant à protéger contre le COVID-19 dans les prisons surpeuplées ne devraient pas conduire à l’impunité pour les personnes condamnées dans de nombreux pays pour de graves violations des droits de l’homme, crimes contre l’humanité, génocide ou crimes de guerre”. Il a noté que les personnes reconnues coupables de tels actes “bénéficient généralement de conditions de détention établies pour des raisons de sécurité qui évitent les contacts de masse, ce qui les avantage en termes de sécurité et de santé par rapport à d’autres personnes privées de liberté”. Il a conclu que s’il est impossible d’avoir des “conditions de détention sûres et saines”, en dernier recours, “l’assignation temporaire à résidence devrait être accordée, avec des contrôles appropriés . . . Toutefois, les individus doivent retourner en prison une fois que la situation d’urgence est passée, pour purger le reste de leur peine d’emprisonnement”.

<https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25840&LangID=E> ;
<https://www.ohchr.org/EN/Issues/TruthJusticeReparation/Pages/infonotecovid.aspx>

Réfléchir à la documentation de ces rejets de masse, permanents ou temporaires, est instructif. Avec des libérations plus petites, comme l’affaire chilienne, il est possible d’ajouter la décision de la Cour d’appel au dossier de chaque individu. Mais libérer des centaines, voire des milliers sur la base d’un ordre présidentiel signifie qu’il est peu probable qu’une documentation individuelle soit produite. Le manque de documentation constitue-t-il un danger pour la personne libérée, parce que les dossiers existants montreront qu’elle devrait être en prison, mais qu’elle ne l’est pas? Cela pourrait-il conduire à une ré-arrestation? Si la situation est celle de la mise en liberté sous condition, comme pour Habré, quels documents sont créés pour montrer où il se trouve? Est-ce qu’un système de suivi est en place qui incitera les fonctionnaires à le ramener en prison à la date spécifiée? Et les Rohingyas, libérés de prison mais envoyés dans un camp, quels documents existe-t-il à ce sujet ?

Les records des prisonniers ne peuvent évidemment pas raconter toute l’histoire des libérations, qui sera dans les dossiers des politiciens et des administrateurs. Mais il est essentiel que la décision de libérer et au moins une liste de ceux à qui elle s’applique et les conditions qu’elle impose soient documentées. À l’avenir, ce sont ces records qui permettront au public de savoir ce que le gouvernement a fait et de le tenir responsable de ses actions en temps de crise du COVID.

Nouvelles SADH. Le Rapporteur spécial des Nations Unies dans le domaine des droits culturels a lancé un appel à observations sur les “menaces posées par le changement climatique à la culture et tous les droits culturels couverts par [le] mandat.”

https://www.ohchr.org/Documents/Issues/CulturalRights/Call_ClimateChange/SR_letter-cultureclimate_change.pdf .

Le SADH a soumis une brève déclaration, qui sera affichée sur le site Web de l’ICA.

Nouvelles Internationales.

Conseil de l’Europe. Le Commissaire aux droits de l’homme du Conseil de l’Europe a publié le rapport d’activité annuel pour 2019. Parmi les questions mises en évidence figure le risque que “que posent les utilisations non réglementées des technologies numériques et de l’intelligence artificielle aux droits de

l'homme, en particulier la vie privée, l'égalité et la liberté d'expression et de réunion.”
<https://www.coe.int/en/web/commissioner/-/challenges-to-human-rights-have-intensified-in-europe>
Chambres extraordinaires dans les tribunaux du Cambodge (ECCC). Les trois affaires toujours en instance devant l'ECCC sont “dans une impasse en raison des décisions opposées des juges internationaux et nationaux”, a écrit l'Initiative non gouvernementale de justice pour la société ouverte (OSJI) basée aux États-Unis. Déclarant que “le tribunal est incapable” de porter l'affaire “à une conclusion juridique légitime”, il a exhorté l'ONU à “se désengager des affaires de manière planifiée”. L'une des mesures qu'il recommande est de “fournir immédiatement la protection et l'accès maximal du public aux archives originales de la Cour et de s'assurer que les copies complètes des archives soient conservées par l'ONU”. L'OSJI a suivi les affaires de l'ECCC depuis le début de la Cour, ce qui en fait une déclaration importante. <https://www.justiceinitiative.org/uploads/9e0af740-d7b6-4c70-ba0c-96df88328b2c/briefing-eccc-end0304-20200429.pdf>

Rapporteur spécial de la Commission interaméricaine des droits de l'homme pour la liberté d'expression, Représentant de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe pour la liberté des médias et Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression.

Les trois experts ont exhorté, face à la pandémie du COVID-19, à ce que les gouvernements “fournissent des informations fiables sur la nature de la menace posée par le virus corona . . . dans des formats accessibles à tous”; à “s'abstenir de bloquer l'accès à Internet”, à faire des “efforts exceptionnels pour protéger le travail des journalistes” avec les entreprises internet, à “s'attaquer à la désinformation” et s'assurer que toute utilisation d'outils de technologie de surveillance “protège les informations personnelles des patients” et “respectent les protections les plus strictes et ne soient disponibles que conformément au droit interne qui est conforme aux normes internationales des droits de l'homme”. Merci à Giulia Barrera pour ce lien. <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25729&LangID=E>

Comité International de la Croix-Rouge. Le CICR a publié une “orientation générale pour la gestion des morts liés au COVID-19”. Il a énoncé quatre “principes fondamentaux”, dont l'un est : “Tous les efforts doivent être faits pour assurer l'identification fiable des morts”. Des recommandations sur la documentation sont trouvées tout au long du texte. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2589871X20300309>

Conférence internationale des commissaires à l'information. Plus de 40 commissaires, dont la plupart représentent les gouvernements nationaux, ont publié une déclaration reconnaissant que lors de la crise du COVID-19 “les ressources aient pu avoir été détournées du travail habituel en matière de droits à l'information”, mais “l'importance du droit d'accès à l'information demeure. Les organismes publics doivent également reconnaître la valeur d'une communication claire et transparente, et d'une bonne tenue des records, dans ce qui sera une période historique très analysée.” <https://www.informationcommissioners.org/covid-19>

Rapporteur spécial de l'Organisation des États américains sur la liberté d'expression, Représentant de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe pour la liberté des médias et Rapporteur spécial des Nations Unies sur la liberté d'opinion et d'expression.

Les trois experts ont publié une “Déclaration commune sur la liberté d'expression et les élections à l'ère numérique”. Dans une section sur “L'accès à l'information relative aux élections”, ils ont déclaré que les États devraient exiger des médias qu'ils rendent publiques des informations sur leur propriété, et que les partis et les candidats devraient “être transparents en temps opportun” au sujet de leurs dépenses électorales, en particulier pour “les médias et d'autres efforts de communication numérique”. Et ils ont recommandé : “Les médias numériques et les intermédiaires en ligne devraient faire un effort raisonnable pour traiter les pourriels, la désinformation, la mal-information et les élections liés aux spams, y compris par le biais de vérifications indépendantes des faits et d'autres mesures, telles que les archives publicitaires, la modération appropriée du contenu et les alertes publiques”. Merci à Antoon De Baets pour ce lien. <https://reliefweb.int/report/world/joint-declaration-freedom-expression-and-elections-digital-age-0>

Nations Unies. Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé les gouvernements à s'attaquer à l’“horrible recrudescence mondiale” de la violence domestique “alimentée par des blocages mondiaux pour freiner la propagation du nouveau coronavirus”, a rapporté la Fondation Thomson

Reuters. Selon les données de l'ONU, les appels aux lignes d'assistance "ont triplé en Chine et doublé au Liban et en Malaisie par rapport à la même période l'an dernier", tandis que le Royaume-Uni a déclaré que les appels sur la ligne d'assistance pour violence conjugale avait "augmenté de 25% et les visites de sites Web avaient plus que doublé" et la France a déclaré que "les rapports de violence domestique à la police avaient grimpé de 36% à Paris et de 32% ailleurs après l'entrée en vigueur de ses restrictions." <https://news.trust.org/item/20200406130935-cndqw/>

Le Comité des droits culturels, économiques et sociaux a adopté le Commentaire général 25 sur le droit à la science. Il déclare que la science "se réfère à la fois au processus suivant une certaine méthodologie ... et au résultat de ce processus. "Il insiste que la recherche scientifique doit "incorporer des standards éthiques afin d'assurer son intégrité et le respect de la dignité humaine", incluant le respect à la vie privée et à la confidentialité. Il déclare, "les limites sur les applications de la science et de la technologie peuvent être utilisées pour garantir la sécurité et la qualité des produits utilisés par les personnes" et "quand la recherche est faite dans des pays ou sur des populations différentes de celle des chercheurs, l'état d'origine doit garantir les droits et les obligations de toutes les parties impliquées". Et dans le paragraphe 49 : "Les états doivent exercer tous leurs efforts pour assurer un accès équitable et ouvert à la littérature scientifique, aux données et contenus, y compris en enlevant les barrières pour la publication, le partage et l'archivage des résultats scientifiques."

<https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/GC7April2020.docx>

Le Groupe de travail des Nations Unies sur les affaires et les droits de l'homme a publié une déclaration sur la pertinence des Principes directeurs des Nations Unies sur les affaires et les droits de l'homme pour "veiller à ce que les entreprises respectent les droits de l'homme pendant la crise du COVID-19 et au-delà". En discutant des trois "piliers", à savoir "protéger, respecter et remédier", il exige que les entreprises veillent à ce que les travailleurs "ne soient pas exploités avec la justification de la crise et de l'urgence" : "Bien que les masques puissent être jetables, les travailleurs ne le sont pas". Et, a-t-il dit, la responsabilité du respect s'applique à toutes les entreprises, telles que "les entreprises technologiques qui développent des applications pour surveiller la propagation du virus, qui doivent faire face aux risques liés aux droits de l'homme liés à la collecte et à la surveillance intrusives de données, y compris en pensant à l'avenir lorsque la crise sanitaire sera terminée". Les archives commerciales sont essentielles pour assurer le respect des *Principes*.

<https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25837&LangID=E>

Nouvelles générales / du monde.

Archives du monde des affaires. Tearfund, une ONG basée au Royaume-Uni, a publié un rapport sur la pollution plastique par Coca-Cola, Nestlé, PepsiCo et Unilever dans 6 pays : Chine, Inde, Brésil, Mexique, les Philippines et le Nigeria. En discutant de leur méthodologie, les chercheurs ont décrit avoir correspondu avec les entreprises pour obtenir des données au niveau du pays sur leur "empreinte plastique". Les chercheurs se sont ensuite tournés vers les chiffres de ventes mondiales publiés par les entreprises, "les comptes subsidiaires, les médias financiers ou d'autres compilateurs d'informations d'entreprise" et les données de la Banque mondiale. Ils ont calculé que dans les six pays, les quatre entreprises "sont responsables de plus d'un demi-million de tonnes de pollution plastique chaque année" et ont noté que "d'un point de vue technique et économique, on peut se demander s'il est effectivement possible de recycler un volume aussi important et toujours croissant de plastique."

https://learn.tearfund.org/~media/files/tilz/circular_economy/2020-tearfund-the-burning-question-en.pdf?la=en

Plus de 200 Colombiens dont les membres de la famille ont été tués ou ont eux-mêmes souffert de violence commise par les escadrons de la mort paramilitaires ont déposé une nouvelle plainte contre Chiquita Brands International, demandant réparation à la compagnie de bananes qui a passé des années à soutenir ces paramilitaires", a rapporté l'organisation non gouvernementale EarthRights International. Pour le contexte sur ce long cas, voir *Nouvelles GTDH*, avril 2013, juin 2016 et octobre 2016.

<https://earthrights.org/media/over-200-colombian-plaintiffs-file-claims-for-torture-and-killings-against-chiquita/>

En Zambie, "plus de 40 résidents de Chongwe ... ont trainé United Quarries et ses trois directeurs devant la Haute Cour de Lusaka, les accusant de contaminer les forages et endommager leurs propriétés en raison des activités minières présumées dans la région", a signalé *News Diggers!* Dans la plainte, "les

demandeurs ont déclaré qu’après avoir effectué une recherche de diligence raisonnable sur le registre du ministère des Terres”, ils ont conclu que la compagnie avait “déformé des faits importants lorsqu’elle demandait des terres en prétendant démontrer que les terres étaient destinées à l’agriculture, mais qu’elles étaient en fait destinées à l’exploitation minière.”

<https://diggers.news/courts/2020/04/14/41-chongwe-residents-sue-united-quarries-for-conducting-illegal-mining-activities/>

Entre 1972 et 1989, la mine Panguna de Bougainville, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, “développée et détenue en majorité par le géant minier anglo-australien Rio Tinto, était l’une des plus grandes mines de cuivre et d’or au monde”, a écrit le *Human Rights Law Centre*, une ONG australienne. La mine a déversé “un milliard de tonnes de déchets miniers dans les réseaux fluviaux locaux, ce qui a dévasté l’environnement et la santé et les moyens de subsistance des communautés locales. La colère suscitée par ces pratiques et la répartition inégale des bénéfices de la mine ont finalement conduit à une insurrection de la population locale en 1989, ce qui a forcé à la fermeture de la mine et déclenché une guerre civile brutale, qui a duré dix ans, qui a coûté la vie à près de 15 000 personnes”.

En 2016, Rio Tinto s’est désengagé de la mine sans réparer les dommages. Pour rendre compte de l’état actuel, les chercheurs du Centre ont visité 38 villages de la zone minière, mené “60 entrevues approfondies” et s’est appuyé sur “la recherche et les résultats de plus de 300 entrevues menées auprès de résidents touchés par les mines dans le cadre d’un projet de recherche initié par le diocèse catholique de Bougainville entre 2017 et 2019”. Le Centre exhorte Rio Tinto et sa filiale locale à financer une étude indépendante sur l’impact sur l’environnement et les droits de la personne, y compris une “cartographie appropriée des limites des terres des clans, en particulier dans les zones détruites par le flux de résidus, afin d’aider à prévenir les conflits fonciers” et à créer un fonds pour “permettre une réparation et une réparation efficaces”. Bougainville a voté pour devenir indépendant de la Papouasie; il n’aura pas les ressources pour nettoyer le site de la mine. <https://static1.squarespace.com/static/580025f66b8f5b2dabbe4291/t/5e7d7cce47c7f816da86005f/1585282297310/AfterTheMineRioTintoDeadlyLegacy.pdf>

Dans une lettre ouverte extraordinaire, 29 lauréats du prix Nobel ont déclaré qu’ils “soutiennent Steven Donziger et les peuples autochtones et les communautés locales en Équateur dans leurs décennies de travail pour parvenir à la justice environnementale sur la pollution causée par Chevron”. Pour le contexte, voir *Nouvelles GTDH*, septembre 2016. <https://static1.squarespace.com/static/5ac2615b8f5130fda4340fcb/t/5e9890f6d641a53d544792d6/1587056892216/2020-04-nobel-laureates-statement.pdf>

Human Rights Watch (HRW) a publié un rapport sur le barrage de Souapiti en Guinée qui est en cours de construction par China International Water and Electric Corporation, qui “le possédera et l’exploitera conjointement avec le gouvernement guinéen”. Le réservoir du barrage “déplacera à terme environ 16 000 personnes de 101 villages et hameaux”, mais “les habitants n’ont jusqu’à présent pas obtenu de titres sur leurs nouvelles terres”. Parmi les nombreuses recommandations formulées par HRW, il est demandé que le gouvernement fournisse “des documents écrits aux hommes et aux femmes de chaque ménage au sujet du processus d’indemnisation et d’inventaire” et que les personnes non alphabétisées fournissent une explication claire dans les langues locales. Le rapport est fondé sur “plus de 90 entrevues avec des résidents touchés par la réinstallation, ainsi que sur des entrevues avec des chefs d’entreprise et des dirigeants gouvernementaux” et des “données satellitaires optiques et radar”. Parce qu’il “n’y avait presque pas d’information accessible au public sur l’emplacement spécifique des villages touchés”, HRW a dû créer une carte “à travers un modèle hydrologique de la profondeur et de l’étendue géographique du ... Réservoir”. <https://www.hrw.org/report/2020/04/16/were-leaving-everything-behind/impact-guineas-souapiti-dam-displaced-communities>

Archives de l’Église Catholique. Dans un article au sujet de la Commission sur les abus sexuels dans l’Église, établie en 2018, *justiceinfo.net* a noté que des commissions similaires avaient été créées en Irlande (2009), en Belgique (2009), aux Pays-Bas (2010), en Australie (2012) et en Allemagne (2013). La Commission française, qui a reçu 5000 appels de personnes se disant victimes d’abus sexuels par des officiels de l’Église, a mené des auditions et analysé “les ressources judiciaires et de la presse sur 70 ans et les archives dans presque toutes les structures de l’Église”. Un professeur de droit a commenté que la Commission utilise “les techniques et les procédures de la justice transitoire”.

<https://www.justiceinfo.net/fr/commissions-verite/44191-abus-sexuels-eglise-premieres-lumieres-accablantes-commission-francaise.html>

Changement climatique. Une étude publiée dans *Global Environmental Change* étudie les implications des désastres liés au climat sur la violence dans les sociétés. Utilisant la base de données relatif au climat MunichRe NatCatSERVICE, l'ensemble des données Conflit Armé de l'UCDP/PRIO et de l'ensemble des données Événements géo-référencées de l'UCDP, les chercheurs les ont comparées pour "tous les pays ayant une disponibilité suffisante des données pour la période 1980-2016". Ils ont constaté que "la présence simultanée d'une grande population", "l'exclusion des groupes ethniques du pouvoir politique [...] et un niveau inférieur de développement humain ... est une condition quasi suffisante pour que les pays soient vulnérables à l'apparition de conflits armés après des catastrophes liées au climat". La carte résumant les résultats est déconcertante. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378019307307>

Les chercheurs écrivant dans *Nature Reviews* ont fait état du "prix environnemental de la mode rapide". L'industrie de la mode "produit jusqu'à 10 % des émissions mondiales de CO2", est le "deuxième plus gros consommateur d'eau", est "responsable d'environ 20 % de la pollution industrielle de l'eau due au traitement et à la teinture des textiles" et ajoute environ 190 000 tonnes de "pollution micro-plastique primaire" dans les océans. L'article est un argument solide fondé sur des données sur "la nécessité d'une transition urgente de retour à la mode "lente", en minimisant et en atténuant les impacts environnementaux préjudiciables, afin d'améliorer la durabilité à long terme de la chaîne d'approvisionnement de la mode". <https://www.nature.com/articles/s43017-020-0039-9.pdf>

Dans une entrevue avec la Fondation Thompson Reuters, le directeur exécutif de l'ONG américaine *International Council on Clean Transportation* a fait état des efforts pour aider les pays à supprimer la pollution de l'air en coupant les émissions liées aux véhicules. Il a déclaré, "dans ce domaine, les données sont la première monnaie. Si vous avez des données et une bonne analyse, c'est ce qui motive les choses". https://news.trust.org/item/20200402154048-8prl5?utm_campaign=climate&utm_medium=newsletter&utm_source=mainListing&utm_content=link4&utm_contentItemId=20200402154048-8prl5

Copyright. *L'Internet Archive*, qui a commencé à numériser des livres en 2005, a annoncé le 24 mars que pendant l'épidémie de COVID-19, elle permettrait à quiconque d'utiliser gratuitement ses 1,4 million d'exemplaires numériques jusqu'au 30 juin. Appelée Bibliothèque nationale d'urgence, l'initiative a immédiatement été condamnée par la Guilde des auteurs comme une violation du droit d'auteur. <https://www.theguardian.com/books/2020/mar/30/internet-archive-accused-of-using-covid-19-as-an-excuse-for-piracy>; <https://www.publishersweekly.com/pw/by-topic/digital/copyright/article/83027-internet-archive-responds-to-senator-s-concern-over-national-emergency-library.html>

Féminicide. Le féminicide est le meurtre intentionnel d'une femme ou d'une fille en raison de son sexe. Dans *Americas Quarterly*, le directeur de recherche de l'Initiative latino-américaine pour les données ouvertes (ILDA) a indiqué qu'en Amérique latine il y a "au moins 16 critères différents et récurrents pour identifier un féminicide, et différents pays rapportent également cette information différemment", de sorte qu'ILDA a élaboré une norme pour l'enregistrement des cas de féminicide. Elle a dit qu'il était important d'établir des "mécanismes institutionnels qui permettent de disposer de données à différents niveaux d'accès" et "d'identifier clairement qui parle lors de la communication des données et quels mécanismes existent pour valider les données officielles. C'est particulièrement important lorsque de faux enregistrements audio et des histoires circulent dans nos réseaux sociaux". https://www.americasquarterly.org/content/tracking-latin-americas-other-pandemic-violence-against-women?utm_source=AQ%27s+Week+in+Review&utm_campaign=db62e17bd9-EMAIL_CAMPAIGN_2020_04_16_09_32&utm_medium=email&utm_term=0_6a33e16b5d-db62e17bd9-26124681

Personnes déplacées intérieurement. Le Centre de surveillance de déplacement interne du Conseil Norvégien des Réfugiés a publié son rapport 2020 Rapport Global sur les déplacements internes. Il dit qu'à la fin de 2019, un record de 50,8 millions de personnes a été déplacées à l'intérieur de leur pays : 45,7 millions déplacées par un conflit ou la violence et 5,1 millions à cause de désastres. Dans une discussion claire sur les données utilisées, il a déclaré que "bien que les gouvernements nationaux sont

principalement responsables du comptage” des personnes déplacées à l’intérieur du pays, le Centre utilise également des informations sur les médias, des données provenant des Nations Unies et d’autres organisations internationales, de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et d’autres organisations, et “au cours des deux dernières années, nous avons commencé à utiliser de nouvelles méthodes de surveillance des déplacements, y compris des images satellitaires, le traitement national des langues et l’apprentissage automatique.” <https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2020/>

Vie privée. De nombreuses entreprises technologiques et groupes de défense des libertés civiles écrivent sur la façon de protéger la vie privée tout en utilisant les données de localisation pour contacter les personnes qui pourraient avoir été exposées au virus COVID-19. *L’Electronic Frontier Foundation*, basée aux États-Unis, a publié des conseils aux organisations qui envisagent de partager des données de localisation agrégées, avertissant : “Les personnes sans téléphone intelligent ont tendance à être déjà marginalisées, de sorte que l’élaboration de politiques publiques basées sur des données de localisation agrégées peut finir par ne pas tenir compte des besoins de ceux qui ne se présentent tout simplement pas dans les données, et qui peuvent avoir le plus besoin de services.” <https://www.eff.org/deeplinks/2020/04/how-protect-privacy-when-aggregating-location-data-fight-covid-19>

“Les plans pour les résidents canadiens d’utiliser des scans faciaux pour entrer dans leur bâtiment ont suscité des critiques de la part des militants de la protection de la vie privée”, a rapporté la Fondation Thomson Reuters. La société immobilière 1Valet utilise la technologie dans trois immeubles à Ottawa; un porte-parole a déclaré: “les gestionnaires de propriété ont une base de données modifiable de tout le monde dans le bâtiment”. Les résidents peuvent se retirer des systèmes, mais les “caméras captureront et stockeront toujours des images de tous ceux qui entrent dans les propriétés, y compris les invités, le personnel de livraison et d’autres personnes”. La société a déclaré qu’elle a volontairement partagé des images avec la police “ suite à une intrusion.” <https://news.trust.org/item/20200406141452-4a1ag/>

Technologie. 75 organisations ont signé une lettre demandant aux plateformes de médias sociaux et de partage des contenus de préserver toutes les données qu’elles ont bloqué ou enlevé durant la pandémie du coronavirus et de les rendre publiques aux chercheurs et journalistes dans le futur,” a rapporté *BIRN*. La lettre déclare que les messages fournissent “une opportunité sans précédent pour étudier comment les flux d’information en ligne affectent en fin de compte les résultats en matière de santé, et d’évaluer les macro et micro-conséquences au niveau du recours à l’automatisation pour modérer le contenu dans un environnement d’information complexe et en évolution.” https://balkaninsight.com/2020/04/22/tech-giants-urged-to-preserve-blocked-content-about-virus/?utm_source=Balkan+Insight+Newsletters&utm_campaign=c5ed6522fc-BI_DAILY&utm_medium=email&utm_term=0_4027db42dc-c5ed6522fc-319725265

Les startups technologiques cherchent des moyens de ramener le défunt “à la vie sous forme virtuelle” en utilisant les données du défunt, a rapporté la Fondation Thomson Reuters. Un développeur technologique portugais a déclaré: “dans quelques années, vos arrière-petits-enfants seront en mesure de parler avec vous, même s’ils n’ont pas eu la chance de vous connaître en personne”. Un “expert numérique après la mort” à *l’Oxford Internet Institute* a déclaré: “Ce (Facebook) est la plus grande archive de comportement humain jamais assemblé dans l’histoire de notre espèce”, et a ajouté que “laisser les entreprises qui essaient de faire de l’argent à partir de ces archives pour décider quoi faire avec elle pourrait être problématique.” <https://news.trust.org/item/20200417042021-ej19u/>

Seconde Guerre mondiale. En mars 1940, le chef du NKVD (police secrète), Lavrenty Beria, a demandé au Comité Central du Parti communiste d’autoriser la mort de “11 000 personnes détenues dans les prisons dans les provinces de l’Ouest de l’Ukraine et du Belarus : les membres de diverses organisations contre-révolutionnaires, d’anciens propriétaires fonciers, d’anciens officiers polonais, des fonctionnaires et des fugitifs”. Une liste de noms de ceux qui ont été tués en Ukraine a été rendue publique en 1994 ; la liste du Belarus n’a jamais été trouvée. En mars 1959, le chef du KGB, ex-NKVD a demandé au Premier Ministre Soviétique Nikita Khrouchtchev de détruire les dossiers des Polonais assassinés” et il est assumé qu’il l’a reçue. Maintenant, un chercheur polonais travaillant dans les Archives d’Etat du Belarus a découvert “une collection de rapports de cour datant du début de 1940” qui “inclut les détails de plusieurs officiers polonais qui ont été arrêtés par le NKVD” et qui sont soupçonnés d’être parmi les victimes Belarusses, a rapporté *The First News* (Varsovie). <https://www.thefirstnews.com/article/forgotten-document-found-hidden-in-minsk-archives-could-reveal-secrets-of-belarusian-list--an-nkvd-death-list-of-nearly-4000-murdered-1997>; <https://enrs.eu/article/the-katyn-massacre>

La Société Russe d'Histoire militaire a déclaré dans un communiqué de presse ... elle a publié de nouveaux documents déclassifiés des archives centrales du Ministère de la Défense russe au sujet de crimes commis par les Nazis allemands et leurs complices durant la seconde Guerre mondiale”, a rapporté *Sputnik*. “Les matériaux incluent des témoignages de première main d’officiers de l’Armée Rouge sur le terrain qui ont libéré les camps de concentration de Sobibor, Auschwitz, Treblinka, Majdanek et d’autres camps.”

<https://sputniknews.com/world/202004111078921464-russian-historical-society-declassifies-new-archival-materials-on-nazi-crimes-in-europe/>

Le *New York Times* a publié un article sur Iouri Dmitriev, un homme russe de la province de Carélie (qui borde la Finlande), qui, il y a plus de 20 ans, dans la forêt de Sandarmokhtar, a trouvé “des monticules funéraires contenant les restes de prisonniers politiques exécutés par la police secrète de Staline”. (Dmitriev est en prison depuis décembre 2016 pour des accusations non fondées.) L’été dernier, la Société historique militaire de Russie a parrainé une fouille sur le site, “à la recherche de preuves à l’appui d’une théorie très contestée avancée par deux historiens de la Carélie [qui] soutiennent que les milliers de personnes enterrées à Sandarmokh ne sont pas toutes les victimes de Staline, mais comprennent également des soldats soviétiques exécutés par l’armée finlandaise pendant la Seconde Guerre mondiale”. Les fouilles ont permis de retrouver 16 cadavres qui ont été envoyés au Comité d’enquête russe pour analyse médico-légale. Pour en savoir plus sur l’affaire Dmitriev, voir *Nouvelles GTDH*, Avril 2017. <https://www.seattletimes.com/nation-world/he-found-one-of-stalins-mass-graves-now-hes-in-jail/>

“La commission d’enquête (SK) de la Fédération de Russie annonce sur son site officiel que ses enquêteurs commencent à enquêter sur les crimes présumés commis par des Finlandais en Carélie pendant la Grande Guerre patriotique, c’est-à-dire la guerre de continuation”, a déclaré le rapport Teller le 20 avril. La semaine suivante, Jussi Nuorteva, l’Archiviste national de Finlande, écrivait dans *Helsingin Sanomat* que le régime militaire finlandais en Carélie orientale “a fait l’objet d’études approfondies en Finlande” et que les Archives nationales ont publié “une base de données sur les prisonniers de guerre morts pendant la guerre d’hiver et la guerre de continuation” et sur “les personnes qui sont mortes dans des camps civils en Carélie orientale”. Il a noté que le Comité “n’a pas utilisé les archives originales de l’administration militaire de la Carélie orientale, de la Société académique de Carélie ou d’autres organisations ou personnes qui sont contenues dans les Archives nationales de Finlande”. Il a déclaré que les “allégations de l’utilisation de chambres à gaz et d’enterrement vivant des prisonniers de guerre sont absurdes”.https://www.tellerreport.com/news/2020-04-20-russia-suspects-finland-of-genocide---criminal-investigation-launched-in-karelia.SJWZFh05_U.html; <https://www.hs.fi/mielipide/art-2000006491081.html>

Nouvelles bilatérales et multilatérales.

Algérie/France. L’Association Josette et Maurice Audin a protesté contre le décret de la France selon lequel les archives de ministère de la Défense du début de la seconde guerre mondiale à nos jours doivent être revues pour déclassification avant d’être rendues publiques. L’Association exige que toutes les archives Françaises par le biais des lendemains immédiats de l’indépendance de l’Algérie soient disponibles pour consultation. Elle s’est également plainte que les archives sur la mort de Maurice Audin qui ont été mises à disposition à la fin du mois de mars étaient des “morceaux” choisis arbitrairement. Pour plus d’information, voir *Nouvelles GTDH*, septembre 2019.

Belgique/Libéria/États-Unis. Il y a 6 ans, la Belgique a ouvert officiellement une enquête sur Martina Johnson, une Libérienne vivant en Belgique et qui est suspectée d’être le commandant d’une importante faction armée durant la guerre civile du Libéria,” a rapporté *justiceinfo.net*. L’enquête n’est toujours pas finie et la justice belge n’a jamais visité le Libéria mais le Bureau du procureur soutient que les enquêteurs belges sont allés aux États-Unis pour consulter les archives de la Commission Vérité et Réconciliation du Libéria”. Selon l’ONG TRIAL International, Martina Johnson est sur la liste des “principaux auteurs présumés” de violations des droits de l’homme commises pendant la guerre. <https://www.justiceinfo.net/fr/tribunaux/tribunaux-nationaux/44067-crimes-liberia-inquietant-retard-enquete-belge-martina-johnson.html>

Finlande/Libéria/Sierra Leone. Un article en deux parties publié par *justiceinfo.net* évoque le cas Gibril Massaquoi en cours en Finlande. Massaquoi, un Libérien, qui a combattu lors de la guerre civile de Sierra Leone ; il est devenu ensuite un des principaux informateurs pour le procureur de la Cour

Spéciale pour la Sierra Leone, où il a témoigné pour l'accusation. Après cela, il fut déplacé en Finlande avec sa femme et ses enfants. Maintenant, la Finlande l'a inculpé de crimes commis au Libéria pendant la guerre civile (1999-2003), sur la base de recherches menées par l'organisation non gouvernementale suisse Civitas Maxima et de plus de 90 témoignages recueillis par le parquet finlandais au Libéria. <https://www.justiceinfo.net/fr/tribunaux/tribunaux-mixtes/44084-affaire-massaquoi-enquete-sur-le-judas-de-sierra-leone-partie-1.html> ; <https://www.justiceinfo.net/fr/tribunaux/tribunaux-mixtes/44121-affaire-massaquoi-enquete-sur-le-judas-de-sierra-leone-partie-2.html>

Allemagne/Syrie. Deux hommes accusés de crimes contre l'humanité au nom de l'Etat syrien sont en procès en Allemagne, a rapporté *BBC News*. Les deux hommes ont travaillé pour le Directeur général du Renseignement à la prison Al-Khatib où la torture était routinière ; ils ont cherché asile en Allemagne en 2014 et 2018. “la preuve clé contre ces deux hommes provient des dizaines de milliers de photos prises par un déserteur militaire connu sous le nom de César, qui a fui la Syrie en 2013”. Pour plus d'information, voir *Nouvelles GTDH*, janvier 2014. https://www.bbc.com/news/world-europe-52393402?utm_campaign=US-digest-20200423&utm_medium=newsletter-digest&utm_source=blendle-editorial

Grèce/Turquie. Un “rapport de police classifié turc qui a compilé des données provenant de diverses agences gouvernementales” en Turquie a été divulgué aux médias. Le *Nordic Monitor* a rapporté qu'il montre que l'agence de renseignement turque MIT a infiltré des camps de réfugiés en Grèce afin d'espionner les membres du groupe Gulen, qui sont des critiques du gouvernement du président turc Recep Erdogan. <http://www.nordicmonitor.com/2020/04/turkish-intelligence-operations-targeting-critics-in-greece-exposed-in-secret-documents/>

Guerre du Moyen-Orient. En août 2019, le secrétaire général de l'ONU, M. Guterres, a créé une Commission d'enquête chargée d'enquêter sur les attaques contre des installations spécialement protégées telles que des hôpitaux et des écoles dans le nord-ouest de la Syrie. Ces lieux avaient été signalés à l'ONU comme sites humanitaires avant les attaques, et l'ONU avait donné l'information qu'ils devaient être protégés à la fois au gouvernement russe et aux forces de la coalition, étant entendu que les informations de localisation seraient partagées avec le gouvernement syrien par son allié russe (appelé “mécanisme de déconfliction” pour protéger les sites d'action humanitaire).

Un résumé du rapport de 185 pages du Conseil de sécurité de l'ONU a été publié le 6 avril; il a déclaré que dans cinq des sept cas étudiés – parmi lesquels quatre sites médicaux, une école et un centre pour enfants – “le gouvernement syrien et/ou ses alliés avaient mené la frappe aérienne”, mais il n'a pas explicitement nommé la Russie. Le résumé a exhorté le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies à mieux tenir des “records complets, exacts et fiables de tous les sites inclus dans le mécanisme de déconfliction” et à “renforcer sa capacité de tenue des records et de suivi de tous les aspects de ses opérations”. La liste des sources utilisées par le Conseil est exhaustive (paragraphe 7 à 16); elle considérait les images satellitaires aériennes comme “essentielles à son travail”. Le rapport a été vivement critiqué par les groupes de défense des droits et d'aide humanitaire syriens; voir le point du Centre syrien de justice et de responsabilisation. Pour toute information sur la Commission d'enquête, voir *Nouvelles GTDH*, Septembre 2019. https://www.un.org/sg/sites/www.un.org.sg/files/atoms/files/NWS_BOI_Summary_06_April_2020.pdf https://syriaaccountability.org/updates/2020/04/16/un-fails-to-acknowledge-own-failures-in-hospital-attacks-inquiry/?utm_source=SJAC+Weekly+Update&utm_campaign=23aa60df78-EMAIL_CAMPAIGN_2019_01_10_02_56_COPY_01&utm_medium=email&utm_term=0_0a7405c641-23aa60df78-96428969

L'Organisation pour l'Interdiction des armes Chimiques (OIAC) a publié le premier rapport de son équipe d'enquête et d'identification “chargée d'identifier les auteurs de l'utilisation d'armes chimiques en République arabe syrienne où la Mission d'enquête de l'OIAC . . . a déterminé que des armes chimiques ont été utilisées ou probablement utilisées en Syrie. L'enquête comprenait “des entretiens avec des personnes qui étaient présentes dans les endroits pertinents au moment des incidents, l'analyse d'échantillons et de restes recueillis sur les lieux des incidents, l'examen de la symptomatologie signalée par les victimes et le personnel médical, l'examen des images, y compris les images satellites, et la consultation approfondie d'experts”. Elle a conclu qu'en 2017, des avions appartenant à l'armée de l'air arabe syrienne ont largué deux bombes avec du sarin dans le sud de l'armée de terre et un “cylindre” qui a libéré du chlore sur l'hôpital de Ltamenah. Une annexe au rapport traite de la “gestion de l'information et d'autres procédures internes” pour protéger les informations recueillies et créées. https://www.opcw.org/media-centre/news/2020/04/opcw-releases-first-report-investigation-and-identification-team?utm_source=SJAC+Weekly+Update&utm_campaign=0c11b7c15a-

Arabie Saoudite/Turquie. Le 20 avril, le procureur de la Turquie a publié un acte d'accusation de 117 pages contre 20 ressortissants saoudiens accusés de meurtre et d'incitation au meurtre dans l'assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi devant le consulat saoudien à Istanbul le 2 octobre 2018. Selon le *New York Times*, l'acte d'accusation "était fondé sur des preuves provenant des records de localisation des téléphones portables de l'accusé, des records de leur entrée et de leur sortie de Turquie et de leur présence au consulat" ainsi que des éléments de preuve "provenant de fouilles de leurs chambres d'hôtel, du consulat et de la résidence du consul; du téléphone cellulaire, de l'ordinateur portable et de l'iPad de M. Khashoggi; et des déclarations des témoins. Al Bawaba a ajouté : "L'acte d'accusation comprenait des preuves photographiques et vidéo du consulat saoudien à Ankara et la résidence du consul saoudien". Aucun des inculpés n'est en Turquie; il est peu probable qu'ils soient extradés par les autorités saoudiennes. www.nytimes.com/2020/03/25/world/europe/turkey-jamal-khashoggi-saudis.html;
<https://www.albawaba.com/news/turkish-prosecutor-issues-117-page-indictment-against-20-saudis-khashoggi-murder-case-1352007>

Somalie/États-Unis. Amnesty International a publié des documents sur le cas de deux civils tués et trois autres blessés lors de deux frappes aériennes en Somalie menées par l'armée américaine dans sa "lutte de dix ans contre le groupe armé Al-Shabaab". Il a indiqué qu'au cours des trois premiers mois de 2020, le groupe de surveillance Airwars a fait état de 32 frappes aériennes menées par les États-Unis en Somalie; Amnesty International a publié une carte montrant les frappes où elle a trouvé des preuves de victimes civiles. Pendant ce temps, le rapport trimestriel du Commandement américain pour l'Afrique sur les victimes civiles indique qu'une enquête sur les deux frappes a été "ouverte" à la fin du mois de mars. <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2020/04/somalia-zero-accountability-as-civilian-deaths-mount-from-us-air-strikes/> ;
<https://www.africom.mil/media-room/pressrelease/32724/initial-africom-civilian-casualty-assessment-quarterly-report>

Nouvelles Nationales.

Brésil. La Fondation Thomson Reuters a obtenu des documents montrant que l'état de Rio de Janeiro a étendu "de façon illégale un régime de travail non rémunéré pour les prisonniers, dénoncé par les experts des droits de l'homme comme une forme d'esclavage". Le programme a débuté en juillet 2018 sous la forme d'une "mesure de réduction des coûts" de l'État et devait prendre fin en août 2019, mais une demande du Secrétariat de l'administration pénitentiaire "de prolonger le programme jusqu'en 2021 n'avait pas été autorisée" par un juge de l'Etat. Les prisonniers voient leur peine réduite "d'un jour pour trois jours de travail effectués". <https://news.trust.org/item/20200408042208-od22x/>

Chili. Le gouvernement a annoncé qu'il émettrait des "cartes d'immunité" permettant aux personnes qui se sont remises du COVID-19 de retourner au travail. L'Organisation Mondiale de la Santé a mis en garde contre cette information, affirmant qu'il n'y avait aucune preuve que les gens ne pourraient pas avoir une deuxième infection. À la fin du mois d'avril, le service de santé chilien a déclaré à Reuters : "Une fois la quarantaine respectivement terminée, nous fournirons ... un certificat de libération, mais nous ne ferons aucune déclaration concernant l'immunité".
https://www.washingtonpost.com/world/the_americas/chile-coronavirus-immunity-passport-antibody-testing-card/2020/04/20/8daef326-826d-11ea-81a3-9690c9881111_story.html
<https://www.bloomberg.com/news/articles/2020-04-22/with-immunity-cards-and-rolling-lockdowns-chile-forges-own-path>;
<https://www.reuters.com/article/us-health-coronavirus-chile/chile-to-push-ahead-with-coronavirus-release-certificates-despite-who-warning-idUSKCN2280NW> ; <https://www.nytimes.com/reuters/2020/04/29/world/americas/29reuters-health-coronavirus-chile.html?emci=055b2545-b58b-ea11-86e9-00155d03b5dd&emdi=aa4ca77c-b58b-ea11-86e9-00155d03b5dd&ceid=4606001>

Chine/Hong Kong. La Force de police de Hong Kong (HKPF) a un modèle de gestion laxiste des records, le Conseil législatif (le gouvernement de la Région administrative spéciale de Hong Kong) a appris. https://www.legco.gov.hk/yr19-20/english/fc/fc/w_q/cso-e.pdf. Le directeur de l'administration a signalé (page 21, Réf Série no. CSO006) que "de 2015 à 2019, le HKPF a perdu 15 records confidentiels, la plus grande perte parmi les ministères. Pour les records de programme non confidentiels, HKPF a perdu "4 dossiers de rapports divisionnaires, 1 dossier d'enquête, 3 procès-verbaux et 1 dossier" (voir la partie B). Personne n'a été tenu responsable dans 15 cas de documents manquants, encore une fois "le plus élevé parmi tous les ministères". (Part C). Encore plus sérieux : la HKPF a détruit plus de records sans autorisation que toute autre partie du gouvernement : "De 2015 à

2019, la HKPF a détruit 1245 dossiers de rapports d'enquête en 2016, et 1500 rapports d'enquête et 17 dossiers de l'opération de police en 2017, sans demander l'approbation des officiers supérieurs" (Partie D). Ce rapport est d'autant plus inquiétant que les dossiers perdus ou détruits couvrent la période depuis le début du Mouvement des parapluies en 2014, lorsque le traitement par la police des manifestants a déclenché des alarmes à Hong Kong et à l'étranger. La gestion négligente et la destruction des dossiers de police font qu'il est difficile d'avoir des enquêtes futures fiables sur la conduite de la police et de tenir le personnel de police responsable de leurs actes. Merci aux étudiants du diplôme d'études supérieures en études archivistiques (PDAS) pour l'information. Pour plus d'informations, voir *Apple Daily*, <https://hk.news.appledaily.com/local/20200402/T4T3BRMDVY74OUZS5X6H4245CI/>

Colombie. Pour un regard en profondeur sur une enquête journalistique sur la carrière d'un célèbre trafiquant de drogue, voir *inSight Crime*, série en 6 parties "'The Invisibles' of the Drug World". L'enquête s'est appuyée sur des documents du tribunal spécial de la compétence pour la paix ainsi que sur les cartes d'identité, les enregistrements d'entreprises et les achats immobiliers, alors que l'homme a été en mesure de faire "disparaître" les dossiers judiciaires. <https://www.insightcrime.org/investigations/invisible-drug-lord-ghost/>

Côte d'Ivoire. "Le gouvernement s'est retiré du tribunal Africain des droits de l'homme et des peuples, une semaine après que le tribunal a ordonné à la nation ouest-africaine de suspendre un mandat d'arrêt contre le présidentiable Guillaume Soro, qui a été condamné mardi à 20 ans de prison", a rapporté *Africa Briefing*. "Concrètement, ce 'retrait' signifie qu'il ne sera plus possible pour les ONG et les particuliers de se référer directement à la Cour dans les affaires impliquant le gouvernement". <https://africabriefing.org/2020/04/cote-divoire-withdraws-from-african-human-rights-and-peoples-court/>

Croatie La Maison des droits de l'homme de Zagreb a publié son rapport annuel, indiquant qu'aucun progrès significatif n'a été réalisé dans l'identification des personnes disparues. Le ministère croate des Affaires a déclaré que "le sort de plus de 82 % des personnes disparues pendant la guerre des années 1990 a été résolu, mais il y a encore 1 871 cas non résolus", a indiqué *BIRN*. https://balkaninsight.com/2020/04/17/ethnic-intolerance-hate-speech-persists-in-croatia-report/?utm_source=Balkan+Insight+Newsletters&utm_campaign=4677625dcc-BI_DAILY&utm_medium=email&utm_term=0_4027db42dc-4677625dcc-319725265

Équateur. A la suite des protestations entre le 3 et 13 octobre 2019, Human Rights Watch a interviewé une douzaine de témoins, journalistes, avocats et victimes, analysé des extraits de vidéos des incidents et revu des rapports des organisations des droits de l'homme et des services gouvernementaux" et "découvert que la police équatorienne a utilisé la force de façon indiscriminée contre les protestants". Le bureau du médiateur du gouvernement a déclaré qu'"au moins quatre des personnes tuées semblent avoir été victimes d'une force policière excessive"; le bureau du procureur général enquête sur 9 des 11 décès; les records officiels font état de 1507 personnes blessées, mais le bureau du médiateur a déclaré "tous les cas n'ont pas été enregistrés de sorte que le total est très probablement plus élevé". <https://www.hrw.org/news/2020/04/06/ecuador-lessons-2019-protests#>

El Salvador. Des photos choquantes de la prison ont été publiées par le bureau du président, montrant des centaines de détenus dépouillés de leur short et coincés ensemble sur les sols des prisons pendant que leurs cellules étaient fouillées après qu'une guerre de gangs à l'intérieur de la prison a tué plus de 70 personnes entre le 24 et le 27 avril. <https://i.stuff.co.nz/world/americas/300000551/photos-show-el-salvador-inmates-jammed-together-after-prison-ordered-murders>

Le gouvernement a ordonné la mise en quarantaine obligatoire à domicile le 21 mars. Le Bureau du Procureur général pour la défense des droits de l'homme a indiqué à la Cour suprême qu'au 22 avril, il avait reçu 778 plaintes pour "arrestations illégales" et "traitements cruels, inhumains et dégradants" de personnes détenues pour des violations de quarantaine, a rapporté *El Faro*. https://elfaro.net/es/202004/el_salvador/24310/PDDH-constata-%E2%80%9Ccratos-cruelles-e-inhumanos%E2%80%9D-contra-los-detenedos-en-la-cuarentena.htm

France/La Réunion. En 2017, le président Emmanuel Macron a reconnu la faute de l'Etat dans la relocalisation de 2015 enfants de l'île de la Réunion en France entre 1962 et 1984. En avril 2018, la Commission d'Information et de Recherche Historique a publié un rapport de 700 pages sur le

programme fondé sur 2 ans de recherche, incluant les archives privées de la protection de l'enfance à La Réunion et des entrevues avec les enfants devenus adultes. La Commission a recommandé 25 actions, comprenant "un soutien psychologique renforcé, un accès aux documents personnels des archives départementales de la Réunion, une assistance pour les anciens mineurs déportés pour retrouver leur identité originelle, une aide pour le rapatriement des corps à la Réunion, la création d'un centre mémoriel à la Réunion". Deux ans plus tard, rien ne s'est passé, selon *justiceinfo.net*. L'un des "transplantés" qui a amassé des archives personnelle sur les enfants a déclaré : "Mon dernier souhait est de créer un fonds d'archives à Saint-Denis de La Réunion afin que les historiens aient accès à cette mémoire. Ensuite, j'espère être en mesure de tourner la page et de conclure cette affaire". Pour le contexte, voir *Nouvelles GTDH*, mars 2016. <https://www.justiceinfo.net/fr/reparations/44110-attente-insatisfaites-enfants-reunionnais-creuse.html>

Grèce. Amalia Pappa, directrice générale adjointe des Archives générales d'État, a écrit pour dire que l'article du *New York Times* (rapporté dans le numéro de mars des *Nouvelles du GTHD*) sur un centre de détention secret pour migrants en Grèce a été officiellement démenti par le gouvernement grec et que le *Times* a précisé qu'une source qu'il utilisait pour l'histoire n'était pas simplement un réfugié syrien mais un réfugié syrien kurde qui avait récemment reçu un passeport turc. Pour une histoire de suivi voir *InfoMigrants*. Merci à Mme Pappa pour l'information. <http://ontimenews.gr/wp-content/uploads/2020/03/kingsley.jpg>; <https://www.infomigrants.net/en/post/23398/new-york-times-accuses-greece-of-operating-an-extrajudicial-center-for-migrants>; <https://www.reuters.com/article/us-syria-security-greece-border/greece-denies-report-of-secret-black-site-for-migrants-near-turkish-border-idUSKBN20Y1VF>

Honduras. Le Réseau de transparence et d'accès à l'information (RTA) a publié un article sur les projets de l'Institut pour l'Accès à l'Information Publique de créer un modèle de système de gestion de l'information "qui servira de référence aux institutions tenues de se conformer à la loi sur la transparence et l'accès à l'information publique". Nilda Lopez, qui a fourni cette information, a déclaré que c'est la première fois qu'un organisme gouvernemental envisage d'appliquer des procédures et des règles d'archivage à ses documents les plus précieux. <http://redrta.org/2020/04/17/honduras-el-iaip-conservara-su-documentacion-historica-mediante-el-modelo-archivistico-de-la-rta>

Inde. L'Inde n'a pas d'enregistrement centralisé des travailleurs migrants "malgré un passé de 40 ans pour établir une telle base de données, a déclaré le ministère du Travail au Parlement," selon *Thomson Reuters Foundation*. L'état du Sud du Kerala a une équipe de volontaires qui trouve les noms et les détails bancaires de 400 000 travailleurs migrants vivant dans des abris temporaires pour être sûrs de recevoir de l'aide" lors du confinement du COVID-19. Ailleurs en Inde, "les autorités locales rassemblent les données des travailleurs migrants à partir d'appels téléphoniques aux lignes d'assistance sociale et aux messages sur les médias sociaux" en plus des visites dans les camps de travailleurs migrants. <https://news.trust.org/item/20200428232028-cld0x/>

La Fondation Thomson Reuters a aussi rapporté que le gouvernement a dévoilé un "programme de propriété visant à cartographier les terres résidentielles rurales pour la première fois dans de nombreux États indiens, à l'aide de drones et d'autres technologies". Les titres seront émis, qui peuvent être utilisés comme garantie pour les prêts, a déclaré le Premier ministre, mais un membre du Centre non gouvernemental pour la recherche sur les politiques a déclaré que le régime "ne précise pas si les titres seront donnés conjointement aux femmes, et si les titres coutumiers qui n'ont pas un record écrit, tels que ceux détenus par les peuples autochtones, seront reconnus". https://news.trust.org/item/20200427080619-dh9tn/?utm_campaign=land&utm_medium=newsletter&utm_source=leadItem&utm_content=link1&utm_contentItemId=20200427080619-dh9tn

Manipur est une province de l'extrême nord-est, frontalière du Myanmar. En mars, environ 150 bâtiments et certains véhicules ont été incendiés à Chassad, un village habité par le peuple Kuki, dans ce que les médias ont appelé un conflit foncier inter-village. Le *Sangai Express* a rapporté qu'un groupe parlant au nom des Kukis a déclaré: "les Kukis savent très bien que les [adhérents au Conseil national-socialiste du Nagaland, NSCN] auraient recours à l'incendie de maisons Kuki dans l'espoir que les actes juridiques de propriété foncière émis par les dirigeants coloniaux britanniques seront brûlés". En réponse, au début d'avril, le CNSN a publié une déclaration selon laquelle les Kuki vivaient à Chassad "seulement à partir des années 1940", les "Meiteis et Nagas sont les deux seules communautés autochtones qui ont été enregistrées à vivre à Manipur depuis des temps immémoriaux", et les "Kukis

ont été autorisés à vivre dans la région jusqu'à ce qu'ils aient commencé à revendiquer à tort la propriété foncière". <https://www.eastmojo.com/manipur/2020/04/09/meiteis-nagas-are-only-indigenous-communities-of-manipur-nscn> ; https://r.search.aol.com/?_ylt=A0geJaPURq9eNa8A5AhpCWVH;_ylu=X3oDMTBybGY3bmpvBGNvbG8DYmYxBHBvcwMyBHZ0aWQDBHNiYwNzcg--/RV=2/RE=1588574037/RO=10/RU=https%3a%2f%2fwww.thesangaexpress.com%2fEncyc%2f2020%2f3%2f20%2fKANGPOKPI-Mar-20-Reacting-to-the-alleged-misleading-statement-of-NSCN-IM-over-the-recent-Chassad-incident-the-Kuki-Inpi-Manipur-the-apex-body-of-the-Kukis-claimed-that-the-IM-s-statement-went-ag.html/RK=0/RS=XmhIB3xZHfrmqNi7wQ9NSctmIck-

Irlande. La Commission de Protection des données irlandaise est préoccupée par le fait que les “détails des maladies ou des affections” qu’une personne peut rechercher sur les sites Web de santé “soient partagés avec des parties telles que Google et Facebook par l’utilisation de profils explicites de clients connectés, soit par le biais de profils prédictifs basés sur des identificateurs uniques”, a rapporté *EurActiv*. https://www.eurasiareview.com/07042020-irish-data-authority-concerned-with-sharing-of-illness-data-with-google-and-facebook/?utm_source=feedburner&utm_medium=email&utm_campaign=Feed%3A+eurasiareview%2FVsnE+%28Eurasia+Review%29

Malte. “La marine maltaise a été accusée d’avoir saboté un bateau de migrants au large de Malte ... après l’avoir laissé dériver pendant plus d’un jour”, a rapporté le *New York Times*. Un homme sur le bateau a appelé l’organisation non gouvernementale Alarm Phone, qui fournit un soutien aux migrants en Méditerranée. L’organisation a partagé un enregistrement audio de l’appel avec le *Times*, qui a rapporté que l’homme a dit, “L’armée maltaise vient et a coupé le câble d’électricité pour le moteur. Ils ne veulent pas que quelqu’un vienne à Malte, ils disent cela. Les responsables maltais ont déclaré que les migrants “avaient été secourus, mais n’ont pas commenté les accusations de sabotage”. <https://www.365news.com/2020/04/malta-accused-of-sabotaging-migrant-boat/>

Mexique. *InSight Crime* a rapporté que, “Alors que 27 342 enquêtes sur la torture ont été ouvertes dans tout le pays entre 2006 et 2018, les juges n’ont prononcé que 50 condamnations, selon de nouvelles données publiées par la Commission mexicaine pour la défense et la promotion des droits de l’homme. En outre, “les plaintes pour torture ne sont souvent pas documentées. Seulement environ 1 % des 36 401 plaintes déposées auprès des commissions nationales et étatiques des droits de l’homme et de la Commission exécutive de l’attention aux victimes ... ont été officiellement enregistrés au Registre national des victimes.” <https://www.insightcrime.org/news/brief/torture-widespread-systematic-mexico/>

Face à environ 37 000 corps non identifiés à travers le pays, le gouvernement a créé un “Mécanisme extraordinaire d’identification judiciaire” pour apporter “une expertise pertinente sur les corps ou les restes qui n’ont pas été identifiés”. Le Mécanisme doit avoir le pouvoir d’“accéder aux informations nécessaires pour se conformer au mandat, conformément aux règlements applicables” et “préparer un rapport annuel sur les activités et les résultats”, ainsi que des conclusions et des recommandations pour comprendre la crise médico-légale au Mexique”. <https://dof.vlex.com.mx/vid/acuerdo-snbp-001-2019-841340271>

“Selon le gouvernement, au moins 720 femmes ont été tuées dans le premier quart de l’année et 244 femmes ont été victimes de féminicides” a rapporté la Fondation Thomson Reuters. “L’Agence nationale des statistiques a déclaré que deux tiers des femmes au Mexique ont vécu une forme de violence, et presque 44% ont souffert des abus d’un conjoint”. Le taux de féminicides a “plus que doublé au cours des 5 dernières années” et, à mesure que la crise du COVID-19 s’amenuisait, les appels et les messages au Réseau national des refuges “ont augmenté de plus de 80 % entre la mi-mars et la mi-avril par rapport au mois précédent”. <https://news.trust.org/item/20200427214134-sogyg/>

Monténégro. L’Agence pour la protection des données personnelles a convenu que le gouvernement pourrait publier les noms des personnes qui ont reçu l’ordre de s’isoler en raison de l’infection au COVID-19, a indiqué *BIRN*. https://balkaninsight.com/2020/04/08/montenegro-medic-arrested-for-publishing-list-of-coronavirus-patients/?utm_source=Balkan+Insight+Newsletters&utm_campaign=eb4f525497-BI_DAILY&utm_medium=email&utm_term=0_4027db42dc-eb4f525497-319725265

Nouvelle-Zélande. “Des milliers d’enfants indigènes ont été placés dans des centres d’État dans le cadre d’une pratique de plusieurs décennies connues sous le nom d’“élévation” que de nombreux Maoris considèrent comme un héritage raciste du colonialisme”, a rapporté la Fondation Thomson Reuters. “ Les chiffres officiels montrent qu’environ 60 % des 6 000 enfants pris en charge par l’État. . . sont maoris, un groupe qui représente environ 17% de la population. Une enquête indépendante menée par

les Maoris a publié un rapport sur cette pratique en février; le rapport a recueilli les témoignages des personnes touchées. Parmi les recommandations figurent le fait que les enfants maoris connaissent les circonstances de leur adoption, leur généalogie et ont une relation avec leur groupe de parenté ou leur tribu, et que le Ministère de l'enfance devrait "mettre en œuvre de meilleurs systèmes de données, de surveillance et de suivi, y compris un registre des enfants et des familles" et améliorer "l'accès à leurs données/informations". Les archives de cette enquête non gouvernementale doivent être soigneusement conservés. <https://news.trust.org/item/20200423172017-1sszr/>; <https://whanauora.nz/assets/62879b6bdf/OT-REVIEW-REPORT.pdf>

Nicaragua. L'Institut Oakland, une organisation non gouvernementale basée aux États-Unis, a publié un rapport sur les luttes foncières des peuples autochtones et d'afro-d'ascendance. Deux faits surprenants : "la couverture forestière au Nicaragua est passée de 76 % en 1969 à 25 % aujourd'hui" et "depuis 2015, plus de 40 membres des communautés autochtones le long de la côte nord des Caraïbes du Nicaragua ont été tués et beaucoup plus blessés et enlevés". Dans la région du Pacifique, du Centre et du Nord, la population indigène (plus de 300 000 habitants) a "lutté contre la dépossession sur la base de titres communautaires délivrés en grande partie par les monarques espagnols et qui n'ont jamais été cédés [...] Des centaines de titres privés ont été délivrés illégalement par le gouvernement dans les domaines des titres royaux des communautés autochtones". Un porte-parole du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme a déclaré: "la plupart des violences ont été menées par des colons alors qu'ils cherchent à expulser les peuples autochtones de leurs maisons ancestrales et à utiliser leurs terres pour l'exploitation forestière illégale et l'élevage bovin", a rapporté *l'Associated Press*. <https://www.oaklandinstitute.org/nicaraguas-failed-revolution> ; <https://apnews.com/cbc6dfbfed4e1e1a98ff382b45744b0>

Pérou. La Cour interaméricaine des droits de l'homme a statué que le Pérou était responsable de la détention arbitraire et du viol d'une femme transgenre par la police et devait payer des dommages et intérêts, il devait aussi "fournir un traitement psychologique à la victime, adopter de nouveaux protocoles pour enquêter sur les attaques contre les personnes LGBT et suivre les statistiques de la violence contre la communauté", a rapporté la Fondation Thomson Reuters. Les défenseurs des droits péruviens ont déclaré que c'était la "première fois que le tribunal se prononça sur une plainte pour torture contre un membre de la communauté LGBT". <https://news.trust.org/item/20200406225650-9qdlv/>

Roumanie. "Des images vidéo de policiers roumains criant sur un groupe d'hommes Roms rassemblés, allongés sur le sol tandis qu'un officier bat à plusieurs reprises l'un d'eux" ont été publiées par le journal *Libertatea* et "choqué les militants des droits de l'homme dans le pays", a rapporté *BIRN*. Une enquête a été ouverte contre le policier, qui serait le chef de la police de la ville. Deux organisations non gouvernementales de défense des droits des Roms ont accusé le ministre de l'Intérieur d'encourager la violence policière; ils "énumèrent une série d'abus présumés de la police" depuis la déclaration de l'état d'urgence du COVID-19 le 16 mars. https://balkaninsight.com/2020/04/24/video-of-romanian-police-beating-roma-causes-outrage/?utm_source=Balkan+Insight+Newsletters&utm_campaign=c5ed6522fc-BI_DAILY&utm_medium=email&utm_term=0_4027db42dc-c5ed6522fc-319725265

Seychelles. En mai 2019, le gouvernement a établi une Commission Vérité pour enquêter sur les violations des droits de l'homme suivant le coup d'état du 5 juin 1977. Le président de la commission a dit à *justiceinfo.net* qu'à partir du 9 février, 426 cas ont été soumis mais la recevabilité demeure en cours pour approximativement 200 de ces cas". La commission a des dossiers de l'Assemblée Nationale concernant 315 plaintes reçues, mais le manque de disponibilité des dossiers de la police a mené la commission à chercher des preuves des membres de la police présentes à l'époque des dites plaintes". <https://www.justiceinfo.net/fr/commissions-verite/44042-gabrielle-louise-mcintyre-commission-seychelles-pas-un-tribunal-elle-cherche-a-combler-les-divisions.html>

Corée du Sud. Le *New Yorker* a publié un article sur le programme gouvernemental pour alerter les gens lorsque quelqu'un dans la zone a été testé positif au COVID-19. Un gouvernement local est informé lorsqu'un cas est identifié dans sa zone; le bureau "dépouille ensuite l'information de tout marqueur d'identification avant de les afficher sur le site Web, blog et les comptes de médias sociaux du bureau de district", envoie des "alertes texte d'urgence" aux personnes de la zone et distribue "des données sur les infections et les tests aux journalistes". En février, "une enquête menée auprès d'un millier de personnes... que la plus grande crainte des répondants à l'égard de la maladie était la stigmatisation sociale. La Commission nationale des droits de l'homme de Corée a publié une déclaration appelant à

des mesures plus fortes pour protéger les individus”. https://www.newyorker.com/news/news-desk/seouls-radical-experiment-in-digital-contact-tracing?utm_source=nl&utm_brand=tny&utm_mailing=TNY_Daily_041820&utm_campaign=aud-dev&utm_medium=email&utm_term=.5c48efcf2ddf9c4807adf975&cndid=53684912&hasha=8fcd7efd9e9d6389b9f914ad34a5948d&hashb=be86af3880f5d49a71f804266e79b70bb4fa408d&hashc=f553fa26cd5d27697a335ab74e22a11c9b48c47784712d14145ac3c0ed4aad10&esrc=bounceX&utm_term=TNY_Daily

Une équipe spéciale de procureurs enquêtant sur les accusations selon lesquelles l’ancienne administration Park Geun-hye a interféré dans une enquête liée au désastre du ferry Sewol en 2014 dans laquelle 304 personnes ont péri, y compris environ 250 lycéens, “a examiné les records présidentiels de l’administration Park aux Archives nationales de Corée”, a signalé *KBS World Radio*. Les procureurs “enquêtent également sur les allégations selon lesquelles le défunt Commandement de la sécurité de la Défense a effectué une surveillance illégale des familles des victimes”. http://world.kbs.co.kr/service/news_view.htm?lang=e&Seq_Code=152683

Sri Lanka. Transparence Internationale Sri Lanka a exhorté “le Secrétariat présidentiel à divulguer publiquement tous les documents pertinents dans le cas de la grâce présidentielle accordée au condamné dans l’affaire du massacre de Mirusuvil en décembre 2000”. Huit réfugiés déplacés à l’intérieur du pays qui revenaient inspecter leurs biens ont été arrêtés le 19 décembre 2000 dans le village de Mirusuvil et assassinés par des soldats de l’armée; un soldat a par la suite été condamné et il a été gracié. TISL veut avoir accès au rapport du juge de première instance, à l’avis du procureur général et à la recommandation du ministre de la Justice, faisant valoir que la loi de 2017 sur le droit à l’information exige que les autorités publiques divulguent “les décisions et les actes formels, en particulier ceux qui touchent directement le public, y compris les données et les documents utilisés comme fondement de ces décisions et actes”. <https://www.tisrilanka.org/presidential-pardon-tisl-calls-for-public-disclosure-of-documents/>

Les Archives de la Mémoire, un programme récemment lancé au Sri Lanka, cherche à étudier le Sri Lanka après l’indépendance (1948-2008) en enregistrant les histoires de cette époque à travers les photographies et les histoires orales, au moyen d’un groupe de voix le plus varié possible, selon le *Sunday Times*. Merci à Antoon de Baets pour la référence. <http://www.sundaytimes.lk/200223/plus/ordinary-voices-made-extraordinary-by-the-times-they-lived-in-393136.html?fbclid=IwAR0ytK3t5NnXtKX3KkVBqoJPScYCiRdQ6FXRMZASJVVWT18F63Gn8-eBYPH8>

Soudan. Le Soudan a adopté une loi contre les mutilations génitales féminines, “passible jusqu’à 3 ans de prison, une initiative qui a conduit les militants à ouvrir une “nouvelle ère” pour les droits des femmes dans la nation africaine”, a rapporté la Fondation Thomson Reuters. “Au Soudan, plus des trois quarts des procédures sont menées par des infirmières, des sages-femmes ou d’autres membres du personnel médical”, a déclaré l’organisation non gouvernementale *28 Too Many*. Le directeur régional d’Égalité Maintenant, une autre organisation non gouvernementale, a mis en garde : “Les gens qui croient encore à cette pratique pourraient ne pas signaler les cas ou agir pour arrêter les MGF lorsqu’ils savent que cela se produit”. <https://news.trust.org/item/20200430145405-ajph6/>

Syrie. Le Conseil Démocratique Syrien est un comité civil composé de Kurdes, d’Arabes et d’Assyriens dans la région semi-autonome du nord de la Syrie. Il a annoncé le lancement d’un groupe de travail composé de juristes, d’activistes, de familles de disparus pour “suivre, coopérer, coordonner et communiquer avec toutes les entités locales, régionales et internationales, organisations et institutions pour collecter toutes les données nécessaires et l’information” au sujet des enlèvements et des détentions par l’État Islamique. <https://m-syria-d.com/en/?p=2384>; <https://www.hrw.org/news/2020/04/21/syria-focus-new-working-groups-efforts-isis-kidnappings>

Tunisie. Farah Hached, une avocate qui, après la révolution Tunisienne, a fondé Laboratoire démocratique, une ONG, a dit à *Justiceinfo.net*, qu’elle ne croit pas que la gestion des archives de la dictature est cruciale pour faire progresser une démocratie “vivante et innovatrice”. <https://www.justiceinfo.net/fr/m%C3%A9moire/44062-tunisie-chef-etat-peut-remettre-centre-debat-archives-dictature.html>

Royaume-Uni. Le ministère de l’Intérieur a publié un bulletin statistique résumant “le nombre **potentiel** de victimes de l’esclavage moderne mentionnée dans le Mécanisme national de référence ... en 2019” (accent dans l’original). L’année a vu 10 627 renvois, soit une augmentation de “52 % par rapport à 2018”. Le type le plus courant d’esclavage moderne signalé était l’exploitation au travail.

https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/876646/national-referral-mechanism-statistics-uk-end-of-year-summary-2019.pdf

“Plus de 12 000 personnes qui ont été classées à tort par le ministère de l’Intérieur comme des immigrants illégaux ont maintenant obtenu la citoyenneté ou une autre forme de documentation prouvant qu’elles ont — et ont toujours eu — le droit de vivre au Royaume-Uni”, a rapporté *The Guardian*. “Mais il y a 3 720 cas en suspens avec le groupe de travail Windrush, l’organisme mis sur pied pour examiner les demandes de personnes qui croient qu’elles ont été classées à tort comme des délinquants en immigration”. Pour en savoir plus sur Windrush, voir *Nouvelles GTDH*, août 2018. <https://www.theguardian.com/uk-news/2020/apr/30/windrush-case-backlog-remains-at-3700-home-office-reveals>

États-Unis. Des familles de Detroit, Michigan, ont intenté une action contre l’État parce que les écoles locales étaient si pauvres “les privant d’une éducation minimale de base qui fournit une chance à l’alphabétisation fondamentale, en violation de la procédure régulière et les clauses de protection égale” de la Constitution des États-Unis, a signalé *Justia*. Le tribunal de district a rejeté l’affaire, mais la Cour d’appel du sixième circuit, bien qu’elle ait rejeté les demandes d’égalité en matière de protection, a statué que les demandeurs “ont été privés d’une éducation minimale de base et ont été privés d’accès à l’alphabétisation. Cela, dit le résumé, “démontre qu’une éducation minimale de base devrait être reconnue comme un droit fondamental”. <https://law.justia.com/cases/federal/appellate-courts/ca6/18-1855/18-1855-2020-04-23.html>

Environ une personne sur trois qui est devenue assez malade pour nécessiter une hospitalisation due au COVID-19 était d’origine afro-américaine, selon les données du premier mois de l’*U.S. epidemic* publié par les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies [CDC], a rapporté *National Public Radio*. Les Afro-Américains représentent 13 % de la population américaine. À la fin du mois de mai, les CDC ont signalé que 28,5 % des cas étaient afro-américains, ce qui indique une disparité raciale dans les cas de virus. <https://www.npr.org/sections/coronavirus-live-updates/2020/04/08/830030932/cdc-hospital-data-point-to-racial-disparity-in-covid-19-cases>;
https://r.search.aol.com/?_ylt=AwrEze10Z7Be6bcAXc9pCWVH;_ylu=X3oDMTBybGY3bmvvBGNvbG8DYmYxBHBvcwMyBHZ0aWQDBHNlYwNzcg--/RV=2/RE=1588647925/RO=10/RU=https%3a%2f%2fwww.cdc.gov%2fcoronavirus%2f2019-ncov%2fcases-updates%2fcases-in-us.html/RK=0/RS=beKXav1mTzEISnNOG.ZiEbGpOwk-

L’Association américaine des poumons a publié son rapport sur l’état de l’air en 2020, montrant qu’en 2016-2018 “plus de villes ont connu des jours élevés de pollution à l’ozone et à court terme par rapport à 2015-2017 et que de nombreuses villes ont mesuré des niveaux accrus de pollution aux particules toute l’année”. Le rapport a utilisé “les données les plus récentes sur la pollution atmosphérique recueillies par les gouvernements fédéraux, d’état et locaux ainsi que les tribus en 2016, 2017 et 2018” et pour les “classements de pollution par les particules à l’année”, le rapport a utilisé des “moyennes calculées et rapportées par l’Agence de protection environnementale des États-Unis”. <http://www.stateoftheair.org/key-findings/>

“Les produits chimiques industriels connus sous le nom de PFAS ont contaminé le sol et l’eau près d’un incinérateur dans le nord de l’État de New York qui a brûlé de la mousse anti-incendie” connu sous le nom AFFF sous contrat avec le ministère de la Défense, a signalé *The Intercept*. Les produits chimiques “sont associés au cancer du rein, au cancer des testicules et à de nombreux autres problèmes de santé”. Dans une “demande de propositions” de 2017 pour disposer de la mousse, “l’armée de l’air a clairement indiqué qu’elle estimait qu’aucune méthode d’élimination satisfaisante n’a été identifiée” pour l’AFFF et que son incinération pourrait ne pas détruire complètement le PFAS dans la mousse et créer des sous-produits dangereux”.

Un professeur du Bennington College a testé trois échantillons de sol et quatre échantillons d’eau prélevés près de l’incinérateur à Cohoes, dans l’État de New York. L’analyse a montré la présence de 10 composés du SPFA “qui ont été associés à la mousse”. Les mesures du SPFO (l’un des composés du SPFA) étaient “deux fois plus élevées par le vent arrière de l’installation que le vent arrière de celui-ci” indiquant “le dépôt aéroporté du PFAS par incinération comme inefficace”. L’incinérateur se trouve “à moins de 200 mètres d’un complexe de logements sociaux qui abrite plus de 70 familles”. Le professeur a dit: loin de détruire PFAS, l’usine semble pleuvoir une terrible mixture de composés PFAS sur les quartiers pauvres et de la classe ouvrière de Cohoes”. https://theintercept.com/2020/04/28/toxic-pfas-aff-upstate-new-york/?utm_medium=email&utm_source=The%20Intercept%20Newsletter

VICE a indiqué que l'“ensemble d'aides du gouvernement pour aider ceux qui luttent pendant la pandémie contient une petite ligne qui exclut un énorme groupe de personnes: toute personne dont la déclaration de revenus comprenait quelqu'un sans numéro de sécurité sociale. Cela empêche non seulement les immigrants sans papiers de recevoir les prestations, mais aussi les conjoints et les enfants avec qui ils partagent une déclaration de revenus, même si ces personnes sont des citoyens américains nés et élevés aux États-Unis. En 2017, on estime que 8 millions de citoyens américains vivent avec un sans-papiers, dont près de 6 millions d'enfants”.

https://www.vice.com/en_us/article/bvgq78/this-woman-and-her-kids-are-us-citizens-but-they-cant-get-any-coronavirus-stimulus-money

États-Unis/Géorgie. Le procureur du comté de Fulton a déclaré qu'il va effacer les records de Martin Luther King Jr. pour son arrestation pour intrusion lors d'un sit-in 1960 pour protester contre les salles à manger séparées dans un grand magasin d'Atlanta”, a rapporté l'*Associated Press*. “Mais certains défenseurs des droits civiques ont dit qu'ils ne voudraient pas que leurs dossiers de désobéissance civile soient effacés”. “Cela fait partie de mon histoire en tant que travailleur des droits civique”, a déclaré l'un d'eux, et le biographe de King, qui a également été arrêté pour des actions en matière de droits civils, a déclaré qu'une arrestation pour les droits civiques est un “insigne d'honneur”. L'effacement des records des affaires de droits civils est un effacement inacceptable des archives historiques.

<https://www.onlineathens.com/news/20200403/prosecutor-to-expunge-mlks-1960-atlanta-arrest>

États-Unis/Michigan. Un juge de la Cour de district des États-Unis a statué qu'un “procès intenté par la succession d'une femme de Flint qui est morte de la maladie des légionnaires pendant la crise de l'eau de la ville peut se poursuivre contre l'ancien gouverneur Rick Snyder et d'autres”, a rapporté *mLive.com*. *VICE* a passé un an et demi à enquêter sur “qui savait quoi quand” au sujet de l'eau toxique qui a officiellement tué 12 et en a rendu malades des dizaines d'autres (les vrais totaux peuvent être plus élevés). “des centaines de pages confidentielles de documents . . . ainsi que des courriels et des entrevues, révèlent une dissimulation coordonnée sur cinq ans” par le gouverneur de l'époque et d'autres fonctionnaires “pour empêcher que les nouvelles de l'eau mortelle de Flint ne soient connues du public — alors qu'il était encore temps de sauver des vies — et limitent ensuite les dégâts après que la crise ait fait les manchettes mondiales”. *VICE* a affirmé que le “département de l'environnement de l'État a manipulé les analyses d'eau et les données à Flint de 2016 à 2018” et a également “déformé les données sur le plomb” dans au moins 35 maisons qui faisaient partie du groupe d'essais officiels de l'État. L'État continue d'enquêter sur les crimes liés à la crise de l'eau de Flint. Pour les informations générales, voir *Nouvelles GTDH*, janvier 2016.

<https://www.mlive.com/news/flint/2020/04/judge-says-former-gov-snyder-must-face-lawsuit-from-flint-legionnaires-victim.html>; https://www.vice.com/en_us/article/z3bdp9/michigans-ex-gov-rick-snyder-knew-about-flints-toxic-waterand-lied-about-it

Ouzbékistan. Une loi est entrée en vigueur en avril permettant à environ 50 000 personnes d'acquérir la citoyenneté et “beaucoup d'autres devraient en bénéficier lorsque des procédures de naturalisation simplifiées seront introduites en septembre”, a rapporté la Fondation Thomson Reuters. Le pays comptait plus de 97 000 apatrides, “l'une des plus grandes populations apatrides au monde”.

<https://news.trust.org/item/20200430130306-9jmx7/>

Yémen. Le gouvernement yéménite a accusé le groupe rebelle houthiste de “falsifier de vieux manuscrits, de saisir des bases de données, de renvoyer des employés qualifiés pour préserver les antiquités et de les remplacer par des non-spécialistes et des loyalistes au groupe”, a rapporté *Asharq Al-Awsat*. Le ministère de la Culture a déclaré qu'il “espère que l'UNESCO supervisera et fera pression sur les autorités houthistes pour maintenir la sécurité des manuscrits”.

<https://aawsat.com/english/home/article/2215896/houthis-tamper-yemeni-manuscripts-govt-calls-unesco-interfere>

Lectures recommandées.

Julia Crawford, [justiceinfo.net](https://www.justiceinfo.net/fr/m%C3%A9moire/44053-securete-archives-justice-transitionnelle-appelez-la-suisse.html) : “La sécurité des archives de la justice transitionnelle ? Appelez la Suisse”: <https://www.justiceinfo.net/fr/m%C3%A9moire/44053-securete-archives-justice-transitionnelle-appelez-la-suisse.html>

Série d'études de cas govLab et UNICEF “pour fournir un aperçu de la pratique prometteuse ainsi que des obstacles à la réalisation de données responsables pour les enfants”: <https://rd4c.org/case-studies.html>

Association Américaine pour l'avancement des Sciences: "Collecte et partage de données géo-localisées en situation de crise": <https://www.aaas.org/sites/default/files/2019-04/updated%20April%2019%20-%20AAAS%20Decision%20Trees%5B2%5D.pdf>

S'il vous plaît partager des nouvelles avec nous! trudy@trudypeterson.com

Le Groupe de travail sur les droits de l'homme est reconnaissant au magazine d'archives italien en ligne *Il Mondo degli Archivi* d'avoir géré la distribution des *Nouvelles du GTDH*. Pour vous abonner aux *Nouvelles*, entrez les informations requises sur le formulaire que vous trouverez ici : <https://anai.us13.list-manage.com/subscribe?u=5942a8a83f3023c6a5a63139e&id=324882c3f7>

Les sujets des Nouvelles peuvent être trouvés ici: <https://www.ica.org/en/sahr-newsletters>

Ce bulletin est publié sous licence Creative Commons. N'hésitez pas à le faire circuler et à le réutiliser à des fins non commerciales.

(Traduction française : Rémi Dubuisson).